



# PRÉFÈTE DU GARD

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Prévention des incendies de forêt

### Interdiction de pénétrer dans tous les massifs forestiers du département Rappel de l'interdiction de l'emploi du feu

Nîmes, le 8 juillet 2022

Météo France a placé le département du Gard en alerte maximale feux de forêts. Les services d'incendie et de secours du département, renforcés par des moyens nationaux, sont très fortement mobilisés sur plusieurs incendies encore en cours.

Afin de réduire le risque de nouveaux départs de feux, Marie-Françoise LECAILLON, préfète du Gard, a pris la décision d'**interdire, à partir de ce jour et jusqu'au lundi 11 juillet minuit, l'accès, la circulation, le stationnement de tout véhicule, la présence des personnes et toute autre forme de circulation y compris piétonne, dans les forêts et garrigues de plus de 1 hectare.**

Cette interdiction ne s'applique pas :

- aux personnes chargées d'une mission de service public justifiant leur présence dans le massif forestier ;
- aux propriétaires ou locataires, leurs ascendants et descendants, pour accéder à leur propriété ou à leur bien ;
- aux prestataires de service ou de travaux justifiant la nécessité de leur présence dans le massif.

Les routes ouvertes à la circulation publique qui traversent les forêts et garrigues, restent ouvertes à la circulation sauf si elles sont réservées à la circulation des secours.

Il est rappelé que la circulation sur les pistes DFCI est interdite en tout temps aux véhicules non autorisés.

Les infractions au présent arrêté sont passibles d'une amende de 750 euros.

**Pour rappel, l'arrêté préfectoral d'interdiction d'emploi du feu d'août 2012 proscrit tout usage de flamme ou comportement dangereux (barbecue, cigarette, utilisation d'outils susceptibles de générer des étincelles...) du 15 juin au 15 septembre de chaque année.**

Cabinet de la préfète  
**Service départemental de  
la communication interministérielle**

Tél : 04 66 36 40 18 - 04 66 36 40 52  
Port : 06 30 19 90 50 - 06 30 19 04 81  
Mél : [pref-communication@gard.gouv.fr](mailto:pref-communication@gard.gouv.fr)

10, Avenue Feuchères  
30045 NÎMES Cedex 09

